



## Préavis Budget 2014

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le budget 2014 qui vous est soumis pour approbation, correspond étroitement aux dépenses de l'année en court. Le résultat global devrait être positif malgré de fortes fluctuations sur certains postes.

Les négociations de la plate-forme ont fait exploser les frais et coûts des séances de comité et de commissions extérieures. Un réajustement du nombre de séances devrait néanmoins limiter les coûts l'année prochaine. Les nombreuses participations des membres du Comité aux groupes de travail avec le Conseil d'Etat ou de séances extra muros démontrent l'importance de la représentation et de la défense des intérêts de nos membres.

Les frais de secrétariat restent constants. Les taux d'activités correspondent aux besoins actuels soit 50 % pour le secrétaire général et 40% pour notre secrétaire administrative. L'engagement de délégués s'inscrit financièrement dans les traitements du personnel et les charges sociales.

Les services d'un communicateur remplace les honoraires juridiques inconstants. En cas de mandat spécifique ou d'une action d'envergure à développer, nous ferons appel à nos réserves conséquentes.

### Récapitulation et commentaires

1. Le Budget 2014 présente **un excédent de recette de CHF 200.-**.
2. Le montant des **cotisations** s'élève à **CHF 215'000.-** pour les 66 communes membres à ce jour. Cette cotisation, calculée selon une échelle dégressive, reste fixée à **CHF 2.50 par habitant**.
3. **Le total des recettes** s'élève à **CHF 215'050.-**

#### 4. **Le total des charges est stable à CHF 214'850.-**

- Aux comptes 101 et 102, le nombre de séances a été réexaminé en fonction des coûts actuels.
- Les charges salariales augmentent en fonction de l'engagement de délégués et les cotisations des assurances sociales en découlent logiquement.
- Au compte 110.3161, les loyers et frais d'entretien des locaux sont identiques, la commune de Mont-sur-Rolle nous accueillant avec bienveillance.
- Au compte 110.3185, l'attribution aux services de la communication et de l'informatique remplace les honoraires et frais d'expertises. Une réserve est constituée pour permettre d'obtenir des avis circonstanciés dans les dossiers toujours plus pointus qui sont négociés en cas de besoin.

Pour mémoire, au Bilan au 31.12.2012, les fonds de réserve se montaient à CHF 52'000.- pour la Réserve générale et à CHF 22'842.65.- pour les Actions spéciales.

#### **Conclusions**

Vu le préavis déposé, ouï les explications complémentaires, et attendu que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter le budget 2014 tel que présenté.

La trésorière – le secrétaire général

Mont-sur-Rolle, le 13 novembre 2013